

Image not found or type unknown



Déménagement du domicile de la mère

Par **lotus29**, le **19/06/2013** à **10:21**

Bonjour j'ai déménagé depuis 1 mois et ma fille a changé d'école (elle est en maternelle) car je ne pouvais plus faire les allers retours (problèmes de santé). J'en ai la garde principale, mon ex l'a un mercredi sur 2, un weekend sur 2, et moitié des vacances et il a fait appel de cette décision (réponse en septembre). il refuse de suivre le jugement qui dit que c'est à lui de faire les trajets jusque mon domicile ou à l'école.rnIl a été prévenu en temps voulu de mon déménagement.rnIl menace de faire intervenir les gendarmes, ou de ramener ma fille dans son ancienne école (alors qu'elle n'y est plus scolarisée).rnJe panique car je ne voulais pas en arriver là pour ma fille...**merci**

Par **cocotte1003**, le **19/06/2013** à **12:27**

Bonjour, les forces de l'ordre n'interviendront pas puisque vous avez signalé votre changement de domicile et il n'y a certainement pas d'adresse pour une école précise, cordialement